

Modifications au REA

par Nathalie Côté

Le 11 juin dernier, le conseil d'administration de la Fédération prenait connaissance des propositions de modification du Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Pour les administrateurs, l'élargissement de l'accès à la technique des amas au champ tient compte des réalités de la production bovine et est essentiel à la compétitivité des producteurs de bovins. Ils sont aussi satisfaits que le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) s'appuie sur les divers travaux scientifiques réalisés pour reconnaître cette technique.

Dans le cadre du projet de REA, le MDDEP prévoit une période de consultation publique du 20 mai au 19 juillet 2009 durant laquelle toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires par écrit. À cet égard, le mémoire de la Fédération est en préparation.

En plus d'appuyer la proposition de modification relativement aux amas au champ, la Fédération profitera aussi de ce mémoire pour suggérer certaines bonifications à la modification réglementaire, dans l'optique d'en améliorer l'efficacité et de faciliter la gestion des moyens de contrôle prévus.

ASRA, premières avances de compensation

par Ann Fornasier

Tel que le prévoit le calendrier de la FADQ, la première avance de compensation de l'année 2009 sera versée en juin aux producteurs de veaux d'embouche et en juillet pour les trois autres secteurs bovins. Le montant net à verser correspond à 30 % de la compensation nette annuelle pour le veau d'embouche et 50 % pour les autres secteurs. Bien entendu, la prévision de compensation pour 2009 est préliminaire. Fait à noter, les montants des cotisations qui apparaissent dans le tableau sont également préliminaires puisque la méthodologie de tarification est présentement à l'étude par la FADQ. Les travaux devraient se conclure au cours de l'automne et les cotisations seront révisées à ce moment.

En ce qui a trait à la production veaux d'embouche, les données sont présentées de façon simplifiée en équivalent \$/vache en inventaire. En réalité, le calcul est basé sur les vaches en inventaire (2/3 du montant) et les veaux vendus (1/3 du montant).

Toutefois, pour la première avance de compensation de l'année 2009, le nombre de veaux vendu (0,8 veau vendu par vache en inventaire) et le poids des veaux (283 kg/veau vendu) ont été calculés théoriquement sur la base du modèle. Le nombre de vaches en inventaire représente la moyenne du 16^e jour des quatre premiers mois de l'année.

2009	Veaux d'embouche	Veaux de grain	Veaux de lait	Bouvillons d'abattage
Compensation	785,93 \$	243,83 \$	173,00 \$	217,42 \$
Cotisation	287,65 \$	80,55 \$	63,00 \$	88,08 \$
1^{re} avance¹	149,48 \$	81,64 \$	55,00 \$	64,67 \$ (0,2073 \$/kg de gain)
<small>¹Calcul du montant net des avances avant retenues pour prélèvements au Plan conjoint</small>				

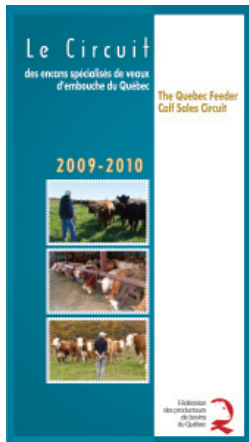
Pour le secteur des veaux de lait, le montant de la compensation en 2009 a été plafonné par la FADQ (article 92 du Programme ASRA) à 173 \$/veau. La Fédération estime que ce montant pourrait être insuffisant pour couvrir adéquatement les pertes du secteur si le prix de vente des veaux de lait en Amérique du Nord demeure aussi bas pour le restant de l'année.

Rappelons que le modèle de coûts de production est en révision et qu'un bilan sera dressé en fin d'année pour le secteur de production. La Fédération demande à la FADQ de suspendre l'application de l'article 92 compte tenu des mécanismes mis en place par les producteurs pour contrôler l'offre et rendre la mise en marché plus ordonnée et plus efficace.

Carnet-calendrier

par Eve Martin

L'agence de vente des veaux d'embouche prépare présentement l'envoi du prochain carnet-calendrier du Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec.



Le calendrier de la saison 2009-2010 contient trois nouveaux éléments :

- Aucune vente ne se tiendra le samedi;
- Aucune vente ne se tiendra à Danville;
- Les ventes de l'encan de Princeville seront transférées à l'encan de Saint-Hyacinthe (automne) et de Saint-Isidore (hiver et printemps).

Les producteurs recevront également l'*Info-circuit* qui donne, entre autres, certaines consignes pour la vente des veaux lors des encans spécialisés en tenant compte des nouvelles modalités de l'ASRA veaux d'embouche.

De plus, un formulaire de valorisation des veaux d'embouche et une déclaration de vaccination des veaux seront insérés dans l'envoi. Les producteurs devraient recevoir cette documentation au cours de la troisième semaine de juillet.

Gestion enclos d'hivernage et bandes végétatives filtrantes

par Nathalie Côté

Le projet « Évaluation et amélioration de la gestion agroenvironnementale des enclos d'hivernage et des bandes végétatives filtrantes » a pris son envol. Ainsi, 20 producteurs de 7 régions différentes participeront à celui-ci.

Pendant les deux ans que durera le projet, on prévoit 14 visites sur chaque ferme ce qui générera 280 formulaires de prises de données et un nombre impressionnant d'informations sur la gestion des enclos et des bandes végétatives.

Au terme du projet, on souhaite améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernage et des bandes végétatives, déterminer les meilleures pratiques de gestion à appliquer à différents moments et finalement, bonifier les connaissances des producteurs et de leurs conseillers.

Ce projet est financé par le fonds de recherche des producteurs de veaux d'embouche et par le CDAQ.

AGA de l'Organisation mondiale de santé animale (OIE)

par Jean-Sébastien Laflamme

La 77^e assemblée générale annuelle de l'OIE s'est tenue les 24 et 25 mai 2009, réunissant les 174 délégués des pays membres. Concernant les normes sur l'ESB, des assouplissements ont été apportés pour le commerce de la viande désossée.

Ces nouvelles règles prévoient que la viande désossée des bovins de n'importe quel âge peut être commercialisée, sans égard au statut sanitaire ESB des pays.

Rappelons que les normes de l'OIE ne sont pas nécessairement appliquées par l'ensemble des pays membres. Par exemple, la Corée du Sud ferme encore complètement sa frontière à toute viande bovine provenant du Canada, malgré toutes les mesures que ce dernier a mises en place pour maîtriser l'ESB.

Lors de l'AGA, les délégués ont aussi évalué le statut sanitaire de certains pays à l'égard de l'ESB. Entre autres, le Japon a obtenu le statut de pays à « risque maîtrisé ». Actuellement, le Japon n'accepte que la viande de bovins de moins de 21 mois provenant des États-Unis et du Canada.

Son changement de statut, combiné aux modifications des normes liées à l'ESB, pourrait éventuellement inciter le gouvernement japonais à réviser sa politique d'approvisionnement concernant les États-Unis et le Canada.



Avis

À tous les producteurs de bovins du Québec

Les encans de St-Hyacinthe et de St-Isidore seront fermés le 24 juin, pour la **fête de la Saint-Jean-Baptiste**. Tous les encans seront ouverts le 1^{er} juillet pour la **fête du Canada**.

Le tableau ci-dessous indique les journées d'ouverture des encans pendant la période du 20 au 31 juillet 2009.

Veuillez noter qu'à compter du 3 août 2009, l'horaire régulier reprendra.

Encan	Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Lundi 27 juillet	Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet
Bic	Fermé			Ouvert		
Danville		Fermé			Ouvert	
La Guadeloupe	Ouvert			Fermé		
Sawyerville		Fermé			Ouvert	
St-Chrysostome	Ouvert			Fermé		
St-Hyacinthe	Ouvert		Ouvert	Fermé		Fermé
St-Isidore	Fermé		Fermé	Ouvert		Ouvert

Fédération
des producteurs
de bovins
du Québec



Levinoff-Colbex

par Sonia Dumont

3^e RAPPORT TRIMESTRIEL

L'entreprise Levinoff-Colbex vient de publier son troisième rapport trimestriel. Il peut être téléchargé sur le site de la Fédération des producteurs de bovins au www.bovin.qc.ca sous l'onglet Levinoff-Colbex, de la section Syndicalisme d'affaires. Tous les producteurs laitiers et producteurs vache-veau en recevront également un exemplaire par la poste.

Ce troisième rapport confirme que l'approvisionnement de l'abattoir demeure un des éléments déterminants pour la rentabilité de l'entreprise. Rappelons à cet effet que Levinoff-Colbex permet aux producteurs de livrer leurs bovins de réforme directement à l'abattoir et offre une prime au transport de 0,02 \$/lb carcasse pour chaque bovin livré en direct.

CONTRIBUTION

On se rappellera qu'au printemps 2008, les producteurs de bovins de réforme (laitiers et vache-veau) ont décidé de capitaliser leur abattoir par une mise de fonds de 30 M\$. Nous tenons à remercier tous les producteurs de bovins de réforme du Québec pour leur collaboration à l'opération. À ce jour, c'est plus de 92 % des producteurs laitiers qui ont acquitté leur facture 2008 et 8 % des producteurs sont en défaut de paiement. Dans un souci d'équité envers tous les producteurs de bovins de réforme, il est primordial que l'ensemble des producteurs acquitte leur facture respective.

Ainsi, la Fédération a entamé des démarches auprès de La Financière agricole du Québec (Programme ASRA) et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour percevoir les montants dus. Rappelons que la contribution des producteurs vache-veau est retenue par La Financière agricole.

SITUATION PRÉCAIRE DES ABATTOIRS

La situation des abattoirs canadiens demeure précaire. La période est difficile pour tout le monde et plus particulièrement au Canada à cause de la réglementation canadienne sur les matières à risque spécifiées (MRS) qui entraîne des coûts supplémentaires de 40 \$/vache. Pour Levinoff-Colbex, cela représente un supplément de 6 M\$/année!

Toute l'industrie canadienne fait actuellement des démarches auprès du gouvernement canadien pour soutenir l'industrie, en compensant le manque à gagner. Il faut savoir qu'au cours de la dernière année, deux abattoirs de réforme ont fermé leurs portes, Gencor en Ontario et XL Foods à Moose Jaw en Saskatchewan. Les deux entreprises ont justifié leur décision en invoquant les coûts reliés à la gestion des MRS.

Le Veau de grain du Québec au congrès annuel du Conseil des viandes du Canada

par Isabelle Ferland



Le congrès annuel du Conseil des viandes du Canada (CVC) s'est tenu les 6, 7 et 8 mai dernier au Fairmont Le Reine Élisabeth à Montréal.

Cette année, le Veau de grain du Québec participait à l'événement en tant que commanditaire Or.

Lors de la réception d'ouverture du congrès le mercredi 6 mai en soirée, les invités ont dégusté du filet de veau de grain.

CVC et Veau de grain du Québec, une association qui sera sûrement renouvelée au cours des prochaines années.

Mon abattoir, j'y tiens!
Son approvisionnement,
c'est important...

Livrer directement mes bovins de réforme à l'abattoir Levinoff-Colbex de Saint-Cyrille-de-Wendover, du lundi au jeudi....

C'est la façon d'obtenir un meilleur rendement en viande, un crédit de transport de 0,02 \$/lb carcasse et j'en profite!!!



Coopératives de financement

par Jean-Sébastien Laflamme

Des représentants de l'ensemble des coopératives de financement en production bovine se rencontraient le 5 juin dernier. La rencontre a notamment permis aux coopératives d'échanger sur les réalités vécues par chacune d'entre elles.

Les coopératives ont aussi fait le point sur les modifications du produit ASRA veaux d'embouche, qui limitent actuellement les garanties des coopératives.

Des pistes de solutions ont été proposées pour remédier à la situation et seront discutées avec La Financière agricole du Québec.

Relais pour la vie, 7100 MERCI!!!

par Sonia Dumont

Dans le cadre de la 7^e édition du Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer, deux équipes de la Fédération des producteurs de bovins se sont relayées toute la nuit du 5 au 6 juin. Elles ont été rejointes par moments par des amis et des membres de leur famille. Ampoules ou douleurs articulaires n'ont pas arrêté la marche de nos deux équipes.

La Fédération des producteurs de bovins a appuyé les participants à tous les stades de leur implication. C'est ensemble que nos marcheurs se sont recueillis, et avec beaucoup d'enthousiasme, vous les avez soutenus en pensée et avec vos dons qui totalisent à ce jour plus de 7100 \$!!!!!!!

À Longueuil, c'est 150 000 \$ qui ont été amassés! Pour ceux qui désirent faire augmenter ce montant, le site du relais est en fonction jusqu'à la fin du mois de juillet à l'adresse : http://convio.cancer.ca/site/PageServer?pagename=gen_can_homepage.



Cette année, quelque 45 000 Québécois prennent part à l'un des 73 Relais pour la vie qui ont lieu un peu partout au Québec. Objectif : amasser 11 M\$. Le Relais pour la vie est le plus grand événement de collecte de fonds pour la lutte contre le cancer.

L'argent recueilli par chacun des Relais sert à financer des projets de recherche prometteurs, à fournir des services et du soutien aux personnes touchées par le cancer, à diffuser une information à jour sur le cancer, à aider à prévenir cette maladie par la promotion de saines habitudes de vie, et à mener à bien des activités de défense de l'intérêt public.

Merci à chacun d'entre vous et peut-être à l'année prochaine.

Brèves

DE NOUVEAUX VISAGES : le poste de conseillère administration et affaires juridiques laissé vacant à la suite du départ de Lyne Claude, vient d'être comblé par Sylvie Lefebvre, avocate. Elle a entrepris ses fonctions le 1^{er} juin. Nous lui souhaitons la bienvenue!

PORTES OUVERTES : la septième édition de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec se tiendra le dimanche 13 septembre. Huit fermes de bovins de boucherie participeront à cette activité qui comme toujours se déroule dans toutes les régions du Québec. Du matériel d'information sera envoyé sur chaque ferme participante. Des tirages pour les enfants et les adultes sont prévus.

Fidèle à ses habitudes, la Fédération fournira également du matériel à la trentaine de fermes laitières qui participeront à cet événement grand public.



VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA MINUTE BOVINE NE SERA PAS PUBLIÉE AU MOIS DE JUILLET. NOUS SERONS DE RETOUR EN AOÛT.